Monsieur LABORIE André
N° 2 rue de la forge
31650 Saint Orens.
« Courrier transfert »
Tél : 06-50-51-75-39
Mail : laboriandr@yahoo.fr
- http://www.lamafiajudiciaire.org

Le 28 septembre 2022

PS : *« Suite à la violation de notre domicile par voie de fait, de notre propriété, en date du 27 mars 2008 »* ***Et dans l'attente de l'expulsion des occupants****, le transfert du courrier est effectué. Soit le domicile a été violé le 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent,* ***toujours occupé sans droit ni titre par Monsieur REVENU et Madame HACOUT) ».***

Maître FAURE Anne
« Ancienne Bâtonnière »
Avocat au Barreau de Toulouse
30 Rue Théodore Ozenne
31000. TOULOUSE.

Lettre recommandée N° : 1A 200 024 6491 4

Objet : Audience du 15 novembre 2022

Affaire : TEULE, REVENU, HACOUT

N° Parquet :19029000036

Cher Maître,

Par la présente je vous communique le Mandement de citation en tant que partie civile à la demande du procureur de la république pour son audience fixée le 15 novembre 2022

Je vous rappelle que vous avez été nommée au titre de l'aide juridictionnelle totale dans cette affaire, votre mission n'étant pas finie, le fond des poursuites doit être entendue le 15 novembre 2022.

Je compte sur toute votre compréhension à assurer le service public dont vous avez été nommée par Monsieur le Bâtonnier pour assurer ma défense jusqu'à exécution du jugement.

Je reste dans l'attente de vous lire, **l'entier dossier est en votre disposition depuis 2 années.**

Comme vous me l'aviez demandé, je vous informe que le service de l'aide juridictionnelle m'a informé que l'ordonnance qui vous a nommée est toujours valable jusqu'à exécution.

Vous pouvez me convoquer à votre convenance pour faire le point.

Dans cette attente, je vous prie de croire cher Maître, à l'expression de mes sentiments dévoués.

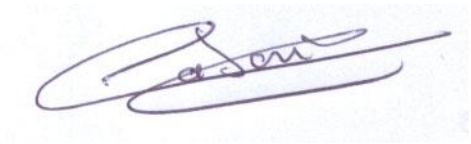

Pièces déjà en votre possession.

- **Mes précédents courriers.**
- Avis de réception d'avis d'audience du 14 juin 2022, reportée au 15 novembre 2022
- Confirmation par le BAJ que l'ordonnance du BAJ du 1er mars 2019 N° 2019/005148 est toujours valable jusqu'à exécution.

Mon dernier Mail du 1er Juin 2022 resté sans réponse.

Toutes les pièces sont déjà en votre possession et reprises au lien suivant :

http://www.lamafiajudiciaire.org/2008/Restucture%20site/POURSUITE%20LABORIE%20TRIO/CITATION%20TEUL%20REVE%20HACOUT/CIT%20Contre%20TEULE%20REVENU%20HACOUT.htm

PIECE NOUVELLE :

- **Mandement de citation pour le 15 novembre 2022**